

## DÉCISION N° 2021/250

Annule et remplace la décision 2021/195

### LA DIRECTRICE DU CENTRE HOSPITALIER

**Vu** le Code de la Santé Publique et notamment l'article L 6143-7 relatif aux attributions des directeurs d'établissements publics de santé,

**Vu** les articles D6143-3 à D6143-5 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé,

**Vu** la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi 2009-879 du 9 janvier 1986 portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

**Vu** la loi 83-634 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**Vu** l'arrêté du Centre National de Gestion du 29 juin 2021, nommant Madame Corinne MOTHEs, Directrice des centres hospitaliers de Périgueux, Lanmary, Sarlat, et Domme, à compter du 1er septembre 2021,

**Vu** l'organigramme en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

### DÉCIDE

- **Article 1** : de donner délégation de signature aux personnes suivantes, en lieu et place de Madame Corinne MOTHEs, Directrice des centres hospitaliers de Périgueux, Lanmary, Sarlat, et Domme, en cas d'absence ou d'empêchement

et dans le cadre des gardes administratives, tous les documents relatifs aux actes médico-légaux :

- Mathieu LABAT, Directeur-adjoint, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation,
- Pascale ROUBERT-GAUTHIEZ, Directrice des Affaires Financières, de la contractualisation interne, et du contrôle de gestion
- Bruno ANCEAU, Directeur des Travaux et de l'Ingénierie technique et bio-médicale
- Stéphanie JONAS, Directrice des Affaires Juridiques, Directrice des Usagers, des Risques et de la Qualité
- Lionel CHEVALLIER, Directeur des Affaires Médicales et de la Coopération
- Anne-Marie ROUMAGNAC, Directrice des Achats, Coordonnatrice des Achats
- Nelly ALVY, Coordonnatrice générale des soins du groupe hospitalier
- Laurence LOUBET, Directrice en charge de la filière gériatrique et Directrice déléguée du Centre Hospitalier de Lanmary
- Christine ETIEVE, Coordonnatrice des instituts de formation aux métiers de la Santé

- **Article 2** : chaque personne désignée en sa qualité de délégataire fera précéder sa signature de la mention

Pour la directrice et par délégation,  
Le directeur de garde,

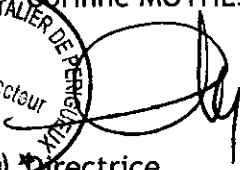
-  
-

Nom et prénom du délégataire

- **Article 3** : la présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Elle sera consultable sur le site internet du Centre Hospitalier de Périgueux.

Périgueux, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Corinne MOTHES,  
  
Le Directeur  
Directrice  
CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX  
(Dordogne)

Diffusion :

- Cadres de Direction